



ADRER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, www.adrer.fr

Bilan de l'équipe municipale fin de mandat

1^{ère} partie

Cette Tribune reprend **dans son détail initial** sans en avoir modifié la formulation et la structure le programme de l'équipe élue en mars 2020 et rappelle en même temps l'état des lieux à mi mandat qui avait fait l'objet des Tribunes 81 et 82. Six ans ont passé, nous sommes à quelques semaines des prochaines élections, il est intéressant, en dehors de tout jugement, de faire un point sur les réalisations promises et y avons ajouté parfois quelques commentaires.

Le très grand nombre de rubriques abordées dans le programme nous a incités à publier ce bilan en deux parties correspondant à deux numéros de la Tribune

Une observation se détache : la grande majorité des projets du programme initial a été menée à bien, les autres pour la plupart se sont heurtés à des problèmes d'autorisations administratives généralement venues de l'Etat ou imposée par des priorités budgétaires.

Programme initial	Situation mi 2023	Situation à fin 2025
<p>Plage du Canadel. L'accès à la plage publique côté Ouest sera réaménagé et élargi grâce à un nouvel escalier. La descente côté Tropicana sera réhabilitée pour permettre un accès en pente douce aux normes pour les personnes à mobilité réduite et 2 aires de détente seront créées.</p> <p>Le poste de secours et les terrasses seront restaurés ainsi que les routes d'accès à la plage (Avenues Ratynski et de France) avec enfouissement des lignes électriques.</p>	<p>Le projet est en cours de développement. A la suite des lenteurs administratives liées au délai de réponse et aux détails administratifs soulevés par la DDTM, un retard a été enregistré. Toutefois une recherche de subvention (Etat et Département) a été entreprise et un appel d'offre pour marché public a été lancé. Les travaux se feront en deux temps : avant la saison puis après pour livraison au 1^{er} trimestre 2024</p>	<p>Projet réalisé, avec des équipements supplémentaires (arceaux vélos, jardinières, ascenseur pour PMR, ...) et élargissement des gradins au delà du prévisionnel.</p>
<p>Plage de Pramousquier. Création d'un cheminement piéton à partir de la RD559 avec accès aux personnes à mobilité réduite et Pompiers jusqu'à la plage de l'Ecrin.</p>	<p>Projet en cours. Un emplacement réservé d'une longueur de 300m et d'une largeur de 3 m permettra à la commune de maîtriser l'accès. Les propriétaires – une indivision complexe – sont tous d'accord sur le prix mais les notaires ont des difficultés à tracer tous les actes.</p>	<p>Situation inchangée, les notaires en charge ne parviennent pas à reconstituer la totalité des co indivisaires vendeurs dont un seul a refusé de vendre</p>

Nous travaillons avec le Département pour financer la réfection de la voute et de l'escalier d'accès à la plage des rochers et ainsi en faciliter l'accès.	L'accès à la plage des rochers s'effectue par un escalier dont la propriété et la charge d'entretien est divisée entre le département, la commune et un propriétaire privé. Cet escalier est physiquement solidaire de la voute (sur laquelle passe la voie verte). Situation complexe mais les travaux pourront être entrepris fin 2023 ou début 2024	Projet réalisé.
Plage du Rayol un mini club pour les enfants de la commune Pendant la haute saison, un prestataire installera un mini club avec des animations pour les enfants jusqu'à 12 ans au-dessus du Boukarou.	Ce projet n'a pas démarré à cause du retard Covid, mais n'est pas remis en cause. Il nécessite de nombreuses autorisations et études techniques qui prendront du temps : Architecte des Bâtiments de France, malgré le caractère saisonnier de l'installation, et nécessité d'une étude pour s'assurer de la solidité du toit Boukarou.	Situation inchangée, Il s'avère également après sondage que la résistance du toit du restaurant est trop faible pour supporter des équipements et une activité humaine. Par ailleurs l'architecte des bâtiments de France bloque le dossier. En attente
Navettes gratuites en saison pour accéder aux plages	Projet réalisé. Après période test avec une seule navette puis trois, ce service est pérennisé. Cette "compétence" a été transférée à l'EPCI (Communauté des communes) ce qui permet de disposer d'une grande souplesse de personnel pour gérer les besoins ponctuels	Projet réalisé et opérationnel
Élargir l'offre de mouillages Création de 12 mouillages supplémentaires 5 au Rayol et 7 de plus au Canadel va permettre d'élargir l'offre. L'accès aux bateaux de moins de 6 mètres et jusqu'à 13 mètres possible.	La commune est déjà au maximum de ce que la convention avec la DDTM (Etat) autorise. A ce jour, 5 mouillages supplémentaires ont été fait au Rayol et 7 au Canadel. Ces mouillages ont été réalisés, mais la commune reconnaît que cela n'est pas suffisant pour couvrir les besoins. Un service de pontonnier a été mis en place. Il est géré dans le cadre d'un accord avec Cavalaire qui dispose d'une bonne réserve de préposés.	Le nombre de mouillages est gelé à 120 bateaux par les préfets maritime et civil, mais cela s'avère satisfaisant. Rappel : ces 12 mouillages sont destinés aux embarcations de 10 à 13 m. Quant au service pontonnier maintenant opérationnel il évite l'encombrement sauvage de petites embarcations.
Extension ponton Canadel Il va être allongé pour permettre l'accostage des bateaux de chaque côté du ponton. Ce sera une panne flottante facile à installer et à démonter. Cela offrira plus de sécurité pour accoster et permettra l'accès à de plus gros bateaux.	Projet non lancé en raison de difficultés administratives liées à la nécessité d'obtenir des autorisations spécifiques en raison de l'implantation de nouveaux piquets à l'extrémité du ponton fixe pour la fixation de la panne flottante	Cet allongement n'est pas autorisé par l'Autorité administrative. A noter néanmoins l'équipement d'une passerelle sécurisée et d'un local pontonnier.

Un service de navettes pour faciliter les embarquements et débarquements Grâce à l'achat de 2 bateaux Grâce à la création du ponton au Rayol et au prolongement de celui du Canadel, nous allons créer un service de navettes gratuit pour les plaisanciers.	Projet réalisé voir plus haut	Réalisé. La commune gère dorénavant ce service en direct
Pour ceux qui désirent utiliser leur annexe ou leur paddle, un rangement sera mis à disposition plage du Rayol et plage du Canadel	Projet réalisé. On notera certains abus par utilisation à l'année d'un dispositif initialement prévu pour la saison ce qui nécessitera d'y mettre un terme	Réalisé mais il faut souligner l'indiscipline de personnes qui laissent leur matériel en permanence toute l'année
Projet anti - érosion plage du Canadel Une demande officielle a été déposée auprès de la Communauté de Communes. L'objectif est de réaliser ce projet pendant la prochaine mandature pour regagner des mètres de plage.	Projet lancé. Les études préalables ont été réalisées. Les demandes d'autorisation sont en cours ce qui devrait durer environ 18 mois. La Comcom l'a inscrit à son budget 2023 avec réalisation pluriannuelle. L'objectif est une mise en œuvre fin 2026	La Comcom a budgété le projet, toutefois la DDTM hésite à autoriser en raison d'une réglementation ZAN (zéro artificialisation nette) différente entre terre et mer
Escalier du Bailli : rénovation et consolidation	On rappellera que cet ouvrage a énormément souffert à la suite des coups de mer 2019 risquant de l'entraîner vers la mer, ce qui a entraîné sa fermeture. Ce vaste projet à 1.3million d'€, pris en charge par l'intercommunalité est maintenant réalisé. Il restera à le compléter par le projet communal de la transformation de la plateforme et de sa vigie.	Projet réalisé
Concessions de plages En 2021, nous allons récupérer la gestion de notre plage à Pramousquier et donc lancer la nouvelle DSP (délégation de service public) pour les 5 plages.	Projet réalisé. Délégation pour 6 ans	Projet réalisé avec l'arrivée du restaurant/plage "Mirages à la plage"
Aménager le Col du Canadel un belvédère en bois et pierre avec une table d'orientation - une halte-randonneur - bornes informatives - poubelles semi-enterrees - commodités - Réaliser un stationnement paysager S'intégrant dans cet environnement exceptionnel	En cours. La nouvelle municipalité de la Môle élue en 2022 ne souhaite pas s'engager sur ce projet initial qui résultait d'un accord entre les deux communes. Toutefois cela n'empêche pas la partie "Rayol" d'être poursuivie ce qui va nécessiter une modification de plans. Une demande de subvention sera effectuée en 2024 avant de lancer les marchés pour une livraison 2025.	Situation inchangée. Projet en cours de réflexion

Réhabiliter la place du Patec	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un stationnement intégré avec des plantations. - Semi-enterrer les poubelles. - Créer un cheminement entre le Patec et la place Michel Goy. - Aménager l'avenue Mistral avec un trottoir pour éviter de marcher sur la route. 	<p>Les premières études ont été lancées. Un cabinet d'architecture a livré une esquisse et a pris les premiers contacts avec l'architecte des bâtiments de France (ABF). La première étape sera l'intégration des poubelles. Cela va prendre du temps et aboutir à un projet final en 2024 pour être alors présenté aux habitants. Ensuite la réalisation sera programmée...en fonction des capacités budgétaires communales</p>	<p>L'ABF a (enfin) donné son accord pour la partie haute seulement.</p> <p>Les poubelles semi enterrées ont été acquises. Les travaux d'enfouissement sont lourds (budget).</p>
Continuer à aménager l'espace public en créant une vraie place de village au Rayol , un balcon sur la mer (projet PLU)		<p>Il est rappelé que l'objectif, outre la création d'une nouvelle place de village est de réaliser des logements inter générations et de nombreux espaces verts. Des pourparlers avec Var Habitat qui se montre très intéressé sont en cours pour le financement sur la base d'une solution bail réel solidaire. Ce projet est lancé avec les principales associations citoyennes de la commune qui sont régulièrement associées à la réflexion et dont les idées permettent de bien avancer. Un cabinet d'architecture réalise la synthèse des idées</p>	Projet suspendu à une décision de justice à la suite d'un recours associatif contre le projet (attaque en nullité de la délibération municipale ayant autorisé la vente du terrain Morel à Var Habitat). Ceci n'a pas permis de poursuivre le travail des 3 architectes sélectionnés au concours.
En aménageant la place de la chapelle du Canadel avec un stationnement paysager		<p>Ce projet n'est pas lancé, mais n'est pas abandonné. Les études seront lancées</p>	Situation inchangée
A Pramousquier , améliorer le stationnement aux abords de la voie verte		<p>Il s'agit d'aménager de nouvelles places de stationnements aux abords du bâtiment "Orée de Pramousquier". Deux projets alternatifs sont en réflexion : une vingtaine de places supplémentaires en amont de la voie verte par l'achat d'une partie du terrain privé qui cherche à réaliser un détachement de parcelle, ou bien en aval en bordure de la route départementale après soutènement</p>	Le propriétaire susceptible de détacher une parcelle de son terrain n'est plus enclin à vendre...Un procès doit-il être lancé avec une issue incertaine et des coûts et des délais... ?
Pourvoir le centre village en stationnements suffisants		<p>Sous la future place du village il est prévu de réaliser un parking à deux niveaux</p>	Projet lié à celui de la place de village (cf supra)
Réaménager les jardins de la mairie et y créer un boulodrome		<p>Projet réalisé pour le boulodrome (sans qu'il soit prévu de revoir l'architecture paysagère devenue un peu obsolète NB ADRER)</p> <p>Il manque à la commune une structure associative, donc des bénévoles, pour structurer cette activité et organiser des compétitions avec les communes voisines (Message du Maire)</p>	Réalisé. Une trentaine d'arbres dont des palmiers ont été plantés
Terminer l'habillage des poubelles pour les intégrer dans le paysage.		<p>Projet réalisé. Certaines poubelles sont à revoir en raison des dégradations "sanglières"</p>	Réalisé

Implanter les poubelles semi-enterrées dans les lieux sensibles	Projet réalisé au centre village (avec habillage pierres), place du Canadel et plage du Rayol (habillage pierres à réaliser), avenue des américains (avec habillage pierres), plus un grand abri à côté de la Pharmacie (avec habillage pierres)	Réalisé – habillage maintenant réalisé pour une bonne partie (restent Reine Jeanne et les 4 chemins)
Traiter les passages piétons en harmonie avec l'escalier fleuri.	Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet Patec comportant une réfection de l'escalier. L'architecte doit proposer une solution pour la réhabilitation de l'escalier fleuri en s'associant avec un architecte du patrimoine. A la suite de quoi et après accord de l'architecte des bâtiments de France, il sera recherché une subvention auprès du ministère de la culture	Le ministère de la culture ne subventionne qu'une petite partie du projet qui n'est pas inscrit dans les priorités des autres financeurs susceptibles d'intervenir également
Mettre en place 4 abribus couverts supplémentaires.	Projet sous compétence Région	La commune n'a pas la main sur le transport en commun de compétence régional ("Zou")
Élaborer un accès sécurisé pour accéder au sommet du drapeau	Ce projet qui nécessite des travaux vertigineux est impossible à mettre en œuvre et pose des problèmes de responsabilité élevés	...De plus pas de maîtrise du foncier (terrain privé)...Projet abandonné
Créer des terrains de pétanque à Pramousquier et au Canadel.	Voir les commentaires apportés plus haut au boulodrome	Cf supra. Réalisé dans les jardins de la mairie pour le Canadel
Poursuivre la signalisation des rues.	Projet à lancer mais sera terminé avant la fin du mandat	Projet terminé
Continuer à rénover notre village - Poursuivre la rénovation des voies communales en mauvais état. - Rénover les locaux commerciaux vacants.	Un certain nombre de réalisations sont à mentionner : impasse du Ponant, avenue du Titan, corniche de Bordeaux. En cours en 2023 : avenue du Général Brosset, rue Jean Cumenge, Haut corniche de St Etienne, partie basse de l'avenue des Commandos d'Afrique. C'est 150 à 200 000 € qui sont affectés au budget chaque année à ce plan qui sera poursuivi	Ce plan d'actions à 250 000€ par an a été poursuivi tous les ans avec la corniche d'Avignon, l'avenue du colonel Brosset
Après le centre village et les entrées/sorties du village, étendre l'implantation des caméras aux plages, aux arrière-plages, à la déchèterie, à tous les parkings et autour du Domaine du Rayol pour lutter contre la délinquance et assurer la sécurité des promeneurs.	Plages et arrière-plages sont réalisées. L'extension du réseau de câblage se poursuit. L'équipement déchetterie est en cours	Projet réalisé. Actuellement 30 caméras sont actives

Exploiter les caméras pour contrôler la vitesse.	Par manque de moyens humains le contrôle de vitesse par caméra n'est pas possible et les autorisations difficiles à obtenir. Tout comme la mise en place de feux rouges intelligents. Il faut savoir que les traversées piétons, les ralentisseurs, les pré-signalisations, ...nécessitent des accords préalables du Département. Par contre si le maire décidait, par voie d'arrêté, de supprimer la "double agglomération" ¹ (Rayol et Canadel constituent deux agglomérations séparées par une zone de circulation sous responsabilité du département) actuellement en vigueur pour définir comme agglomération l'ensemble de la voie qui traverse la commune, alors le maire aurait moins de difficultés pour y prendre des initiatives et l'entretien de l'espace deviendrait aussi "communal"... une décision est à prendre	Pas d'avancement. Rappel : la prise en responsabilité de l'entretien par la commune relèverait d'un budget de 30/40 000€ par an. Par ailleurs pour le Canadel, un feu tricolore proposé au niveau de l'hôtel de la plage n'est pas autorisé car trop proche et donc dangereux, de la sortie de virage qui le précède. De plus le coût est de l'ordre de 100 000€.
Assurer la sécurité des piétons entre l'Hôtel de la Plage et la mairie en créant un trottoir et un passage protégé .	Projet réalisé. Restent les barrières à installer mais certains matériaux sont difficilement disponibles	Il n'a pas été possible de poursuivre jusqu'à la mairie l'espace disponible s'étant avéré insuffisant.
Aménager un passage piétonnier pour accéder à la salle omnisports et au city stade.	Projet réalisé	Projet réalisé
Créer un trottoir avenue Mistral .	Ce projet s'inscrit dans la globalité du projet Patec/Mistral – voir plus haut	Situation inchangée. Le problème des autorisations administratives reste le même
Signaler les accès piétons à la Voie verte depuis la RD559.	Cette signalisation s'inscrit en parallèle des travaux en cours sur la voie verte qui se termineront par une intervention sur la voulte. Une homogénéisation du revêtement sera faite sur toute la longueur communale de la voie entre le Domaine et Pramousquier. En suite de quoi le "canyon" à l'est du Domaine sera traité (les études sont achevées) avant d'aboutir un jour à une voie verte entièrement refaite jusqu'à Cavalaire	Certaines signalisations ont été réalisées. Projet toujours sous responsabilité départementale. La voulte a été réalisée, le traitement du Canyon est planifié pour 2026/27
Étendre la limitation à 30 km/h à tous les endroits sensibles du village.	C'est le genre de décision qui sera facilement mise en œuvre lorsque la commune passera en une seule agglomération.	Situation inchangée

¹ Cette notion d'agglomération est différente de celle qui préside au droit de l'urbanisme

Ajouter des radars pédagogiques.	C'est le genre de décision qui sera facilement mise en œuvre lorsque la commune aura décidé de passer en une seule agglomération.	Situation inchangée
Poursuivre la surveillance du débroussaillement pour prévenir des incendies.	Projet toujours en cours qui a vu la sensibilisation des habitants par la mise à disposition de prospectus, l'organisation de réunions publiques et la visite préventive de l'ONF chez les habitants qui en ont fait la demande.	L'effort de surveillance est toujours poursuivi...mais particulièrement difficile à mettre en œuvre en raison des injonctions contradictoires entre débroussaillement et village végétalisé
Equiper la commune de bornes à incendie supplémentaires et les entretenir.	Projet en cours de finalisation, de nombreuses bornes ont déjà été remplacées	Projet finalisé (aux frais du budget communal) en faisant remarquer une nouvelle contrainte exigeant que les bornes soient situées non plus à 200m de l'habitation à vol d'oiseau, mais à 200m par la route
Renforcer le plan de sauvegarde communal par des exercices d'entraînement.	Le plan est en place, les bénévoles identifiés, environ 20 personnes, le matériel est acheté ou commandé : une remorque équipée en permanence est prévue en stand-by pour être opérationnelle immédiatement. Le premier exercice devrait être réalisé avant l'été une fois fixé son contenu. Deux ou trois seront faits dans l'année. Les chefs de groupe seront identifiés et auront une mission avec la définition des lieux de concentration en fonction du risque.	Projet finalisé , l'effectif de réservistes est passé à 24. Les exercices sont fréquents en fonction de leurs disponibilités (résidents secondaires)
Continuer à soutenir les pompiers volontaires .	Une difficulté provient de ce que le chef de poste ne réside pas sur place ce qui déporte parfois certaines responsabilités sur le personnel de la mairie qui n'est pas dédié à cela. Des discussions avec le SDIS sont en cours	Situation malheureusement identique
Réhabiliter le poste de vigie au Canadel et reconstruire celui du Rayol.	Au Canadel : projet réalisé (des aménagements ont été faits, avec ajout de matériel. Il reste à améliorer les extérieurs. Au Rayol, il est prévu de réhabiliter la vigie parallèlement aux travaux du belvédère situé au-dessus avec reprise des escaliers. Un poste de secours <u>fixe</u> est prévu par préemption d'un garage à bateaux plage ouest.	Le poste pontonnier a été installé sur les deux plages La vigie de la plage du Rayol n'a pas encore été réhabilitée mais le poste de secours est maintenant installé
Faire des exercices d'entraînement pour apprendre à se servir d'un défibrillateur .	Réalisés régulièrement	Exercices toujours effectués dans le cadre de formations spécialisées dont la réserve civique

La suite de cette mise à jour du bilan de l'équipe municipale en fin de mandat fera l'objet de la prochaine Tribune...